

Compte rendu de l'audience avec M. Le Prefet de Haute-Savoie

Vendredi 24 mai 2024

Déclaration liminaire intersyndicale

« Monsieur le Préfet, le récent décret gouvernemental d'attribution de l'indemnité de résidence administrative aux agent·es des 3 fonctions publiques de Haute-Savoie ne répond que partiellement aux revendications des organisations syndicales de la Fonction Publique du département, qui s'expriment depuis des décennies. Il s'agit certes d'un premier pas, selon le ministre.

Le montant de cette indemnité est bien trop modeste pour régler les principaux problèmes des agent.es par rapport au coût de la vie dans notre département. Les territoires de Haute-Savoie rencontrent d'importantes difficultés de recrutement et de fidélisation liées à la cherté de la vie se traduisant en particulier par des tensions spécifiques pour l'accès au logement, face à la concurrence des salaires genevois, accrues par le développement des moyens de transport transfrontaliers et la possibilité de télétravail.

Ces difficultés conduisent à des fermetures de lits dans les hôpitaux et les EHPAD, des postes non pourvus dans nos trois versants de la fonction publique (en gendarmerie, dans l'Éducation Nationale, ou bien encore dans les services des collectivités territoriales...), ainsi que des démissions ou des demandes de mises en disponibilité, ce que nous développerons dans la suite de notre intervention.

Le découpage retenu par le ministère, à la commune près, nous interpelle. Les données sur lesquelles il s'appuie ne semblent pas correspondre à la réalité locale. Il est important que le gouvernement prenne en compte les spécificités des territoires limitrophes de la Suisse pour répondre aux difficultés rencontrées. C'est bien tout le département qui aurait dû passer en zone de vie chère, et l'indemnité de résidence réévaluée à la hausse afin de garantir un haut niveau de service public.

Trouver un logement à proximité de son emploi était une difficulté, cela devient un défi. Il en résulte des mouvements pendulaires éreintants, source de risques psycho-sociaux et étouffants financièrement : augmentation du prix des carburants, des péages... travailler ne permet plus de subsister.

Il y a urgence à favoriser l'accès au logement pour les agents de l'État. »

Chaque organisation syndicale est ensuite intervenue en abordant :

- **La fonction publique territoriale**
- **La fonction publique hospitalière**
- **La fonction publique d'état**

Pour la FSU : « Dans l'Éducation nationale, la pénurie d'agent·es est réelle et inquiétante : enseignant·es, AESH, agent·es d'entretien et de cantine... et cela ne cesse de s'aggraver. Les difficultés de recrutement sont clairement liées à la nécessité d'une revalorisation conséquente pour tous les agent·es de la valeur du point d'indice afin que notre salaire soit à la hauteur de notre rôle social et de notre investissement. Mais elles sont également liées à des problèmes de rareté et cherté des logements. Certain·es enseignant·es préfèrent renoncer à l'obtention de leur diplôme plutôt que de venir s'installer en Haute-Savoie, d'autres dorment dans des camping-cars, dans les internats des lycées, avec leurs élèves, ou autre faute de pouvoir se payer un logement. Mais les difficultés ne concernent pas uniquement les nouveaux agents mais aussi celles et ceux qui subissent de plein fouet la montée des prix des loyers, avec des salaires insuffisants face à l'inflation et une perte du pouvoir d'achat depuis plus de 20 ans.

De nombreuses actions ont été encore menées cette année par les parents d'élèves devant les établissements scolaires pour réclamer des enseignant·es car le constat est clair : le département n'arrive plus à attirer les titulaires ni les contractuel·les. Nous ne cessons d'avoir des appels des associations de parents d'élèves qui s'inquiètent du manque de professeurs avec des postes non pourvus dès le 1^{er} jour de la rentrée ou des non-remplacements. Nous devons réagir et trouver des solutions rapides avant que certaines familles ne décident de se tourner vers le privé.

D'une manière globale, il pourrait également être envisagé de verser une prime de fidélisation comme cela a été expérimenté dans un département d'Île-de-France. Cela réduirait le turn-over important sur notre territoire. »

En conclusion,

L'indemnité de résidence est une réponse dont on se félicite, mais elle est injuste insuffisante. Elle ne s'applique pas à l'ensemble des communes et son montant est trop faible pour compenser la cherté de la vie et pour avoir un réel impact sur l'accès au logement. De plus, elle induit une mobilité géographique ciblée sur les communes indemnisées au détriment des autres.

L'intersyndicale Fonction Publique 74 vous demande donc d'intervenir au plus vite :

_ pour une généralisation de l'IR pour l'ensemble des communes de Haute-Savoie

_ pour une augmentation de son montant

_ pour la mise en œuvre des mesures d'aide au logement pour les agents publics comme annoncé par le Ministre

_ pour la création de dispositifs particuliers pour les agents les moins rémunérés.

Quelques éléments de réponse de la part du Préfet :

Le Préfet nous dit que la problématique est connue et partagée. Plusieurs élus continuent de le solliciter pour étendre l'indemnité. Il est conscient des difficultés des problèmes de recrutement que connaît notre département. Le taux de contractuels y est très important et conduit à des problèmes de continuité de service public à cause du turn-over

Le ministre de la FP, Mr Guérini, répond régulièrement au préfet sur la problématique vie chère du 74. Le sujet est bien identifié aujourd'hui : C'est enfin une reconnaissance d'un phénomène qui n'était pas pris en compte avant.

L'indemnité de résidence est une première prise en compte de la difficulté des agents et une première réponse au sentiment de déclassement. Les prochaines réévaluations du zonage (A, B1, ...) peuvent nous faire espérer des améliorations mais il n'a pas la main dessus.

Selon le Préfet, nous sommes dans un département à 2 vitesses, avec beaucoup de consommation, mais l'utilité sociale ne se mesure pas sur la fiche de paie. On a besoin des fonctionnaires, dès qu'on en a plus on s'aperçoit à quel point ils sont indispensables. Cela fait son chemin dans la société haut-savoyarde même si ce n'est pas un département traditionnellement composé de fonctionnaire. Si le cadre de vie est possible, c'est parce que l'État fonctionne : police, hôpital, éducation...

Le préfet fera une remontée au Ministre de la Fonction publique. Celui-ci se montrerait ouvert à une ouverture de la liste des communes bénéficiaires de l'IR. Pour lui, le département a besoin d'outils de fidélisation (comme en région parisienne) mais la situation budgétaire actuelle pose problème.

Le préfet pense également que le travail sur le logement est une clé du dispositif. La question du foncier, qui est peu disponible et cher, pose problème. Il va falloir malheureusement accepter la densification pour certaines communes. Au niveau des logements sociaux, après de nombreuses constructions ces dernières années, le département est en période de « vache maigre ». Il faut attendre les conclusion des débats nationaux là-dessus et faire un travail avec les bailleurs sociaux.